

Vivre à

# Quetigny

MARS/AVRIL 2016 N°188

*Election du maire*

## Rémi Détang succède à Michel Bachelard

p.6



*Energies renouvelables*  
**Quetigny prend  
une mesure phare** p.9



*Budget 2016*  
**Un haut niveau  
de services maintenu** p.13



*Sébastien Kouma*  
**En route  
pour les J.O. de Rio** p.19



## au quotidien

4 Une signalétique améliorée au pôle de loisirs Cap Vert, sécurité école : des agents vigilants, recensement : Quetigny reste au-dessus de barre des 10 000 habitants, CIDFF21 : des informations juridiques pour tous.

## actualités

6 Rémi Détang, nouveau maire de Quetigny

8 Malette économie : un outil pratique pour ses consommations électriques et d'eau

9 Energies renouvelables : Quetigny en pointe pour ses bâtiments publics

10 Marie-Guite Dufay, nouvelle Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

11 Le Plan Local d'Urbanisme dévoile ses règlements et zonages

12 Economie : de nouvelles enseignes s'installent

17 Conférence Senior / gendarmerie : les risques liés aux nouvelles technologies

## dossier

13 Budget 2016 : la Ville maintient son haut niveau de services

## dans les quartiers

18 Les travaux près de chez vous

## les gens

19 En route pour les JO : le grand bain pour Sébastien Kouma

## associations

20 Une nouvelle association qui met « Les choses aux Poings »

21 Un nouveau forum inter-associatif le 30 avril

## culture

22 Ateliers culturels pour les primaires avec La Minoterie

23 Rencontre...ries avec Brigitte Smadja à la Bibliothèque

## ville pratique

24 Tribune libre

25 Château-Services : toutes les permanences des services et associations

26 Les infos pratiques : lles élus à votre écoute, association des bouchons pour les handicapés de Côte-d'Or, inscription pôle emploi en ligne, recevoir la TNT HD en avril



« Vivre à Quetigny-Magazine »

Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny  
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : [communication@quetigny.fr](mailto:communication@quetigny.fr)  
Directeur de la publication : Rémi Détang

Rédaction & photos :  
Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Design graphique et pao : Leloublanp.

Photogravure, impression : ICO Dijon

Distribution : ESAT « Le Mirande »

Dépôt Légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2016

La reproduction, même partielle,  
du magazine est strictement interdite



## Le maire de tous les Quetignois



**L**ors de sa réunion du 2 février, le Conseil municipal m'a accordé à une très large majorité sa confiance pour succéder à Michel Bachelard ; celui-ci ayant pris la décision de passer le témoin après plus de trente ans passés au service de Quetigny dont treize années en qualité de Maire.

Je m'inscris pleinement dans l'action politique conduite par mes prédécesseurs et dans le respect des grands principes qui la fondent, à savoir la solidarité et l'humanisme.

Je rappelle que les résultats des dernières élections municipales ont été sans appel. C'est une équipe largement renouvelée qui a été élue en mars 2014, avec un projet extrêmement complet et ambitieux dans de nombreux domaines allant de la petite enfance à l'accompagnement des seniors, de l'action éducative à la culture, en passant par le développement durable...

Ce sont ces raisons qui ont conduit les Quetignois à nous soutenir massivement en 2014.

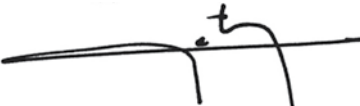
Par conséquent, ma feuille de route est claire : poursuivre la réalisation des engagements pour lesquels nous avons été élus avec pour objectif d'améliorer encore et toujours la qualité de vie pour tous à Quetigny. Le projet de nouveau cœur de ville en est l'incarnation.

Et parce qu'une part de plus en plus importante des politiques se discute désormais à l'échelle de l'agglomération, il est essentiel que la voix de Quetigny soit entendue. En tant que Vice-Président du Grand Dijon, soyez assurés que je défendrai les intérêts et les spécificités de Quetigny.

Enfin, deux engagements me tiennent particulièrement à cœur et je compte y consacrer beaucoup de mon énergie :

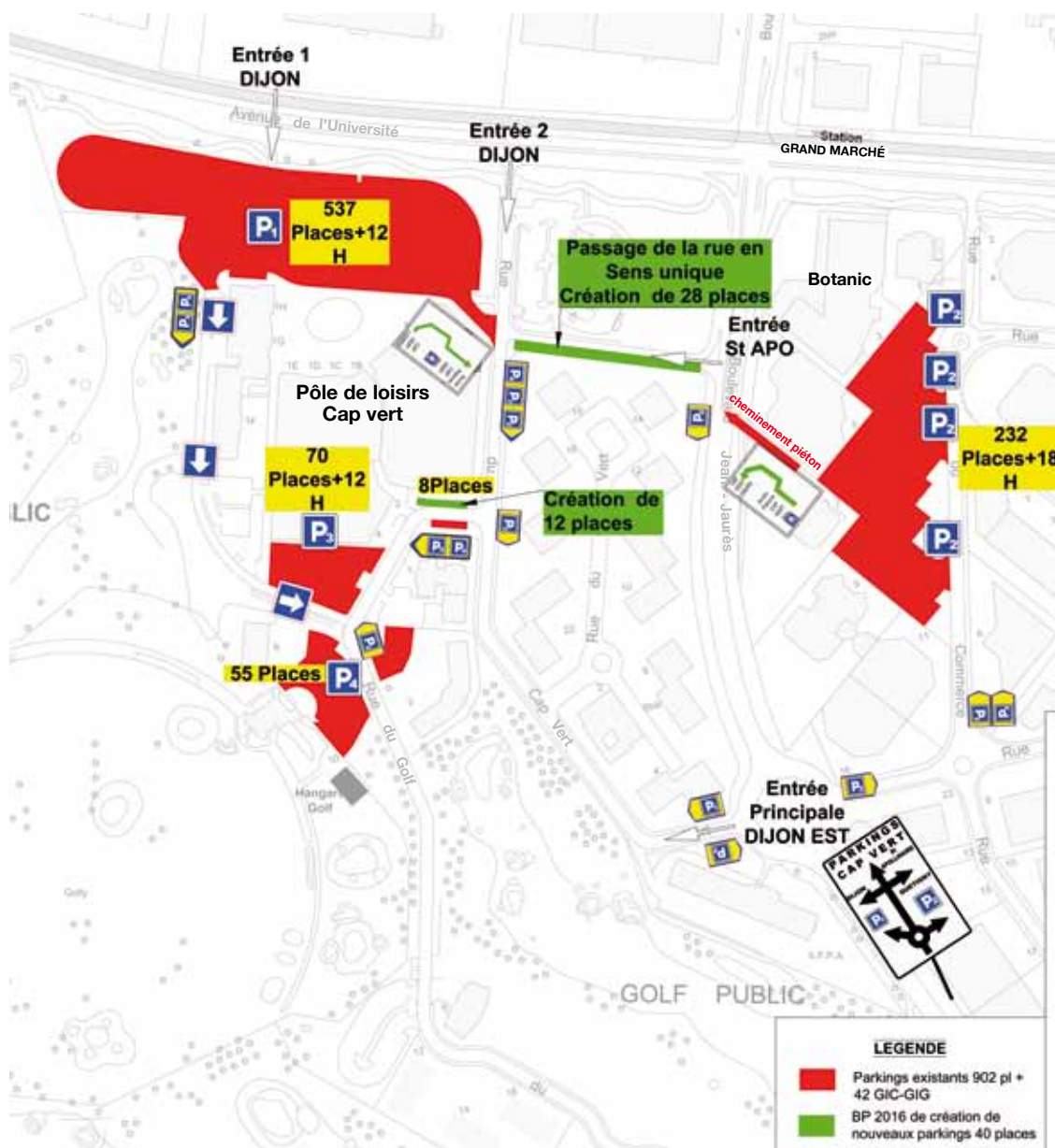
Je veux renforcer l'écoute et la proximité avec vous et améliorer le plus possible l'accès à l'emploi pour les habitants de Quetigny.

Ma volonté, est d'être le maire de tous les Quetignois, de défendre le bien vivre à Quetigny. Continuons à être fiers de notre ville !



**Rémi DÉTANG**  
Maire de Quetigny  
Vice-Président du Grand Dijon

# UNE SIGNALÉTIQUE POUR GUIDER VOTRE STATIONNEMENT



Afin d'améliorer le stationnement et d'orienter plus efficacement les visiteurs du pôle de loisirs Cap Vert qui génère une importante fréquentation, la Ville a « planché » sur une signalétique adaptée dans cette zone d'activités. Différents panneaux de fléchages et d'indication positionnés aux multiples accès de cette zone permettent de guider les usagers jusqu'aux parkings publics de proximité lorsque celui du Cap Vert est saturé (549 places dont 12 pour personnes handicapées). Ainsi, un fléchage spécifique les invite à stationner leur véhicule sur le parking public P2 de Botanic qui comprend 232 places + 18 places pour personnes handicapées. Bénéficiant d'un éclairage spécifique, le chemine-

ment piéton existant a été spécialement aménagé pour faciliter l'accès direct en 3 minutes à pied des visiteurs du pôle de loisirs par la rue du Cap Vert. D'autres espaces publics de stationnement (P3, P4) situés au sud de la zone d'activités proposent 127 places (dont 12 handicapés). Enfin, il est prévu au budget 2016 la création de 28 places de stationnement supplémentaires en épi avec la mise en sens unique d'une partie de la rue du Cap Vert (entre bd Jean-Jaurès et entrée Mc Do). 12 places sont également envisagés à l'entrée de la rue du Golf. Au total, ce sont 944 places de stationnement existantes qui sont offertes aux usagers (en rouge) auxquelles s'ajouteront 40 places supplémentaires en 2016 (en vert).\*

Sécurité école

## UNE VIGILANCE DE TOUS LES INSTANTS

Avec leur chasuble jaune fluo, armés de leurs panneaux « STOP », ils sécurisent le passage et la sécurité des enfants à hauteur de trois carrefours particulièrement fréquentés à proximité du quartier de la Fontaine-Village, des Aiguisons et de l'avenue du 18 mars 1945. Sous la responsabilité de la Police municipale, ces agents reconnus par les parents d'élèves ont un rôle prépondérant pour assurer la sécurité des enfants. Par tous les temps, à raison de 4 rotations par jour au moment de l'entrée et de la sortie des écoles, ils sont sur le terrain pour gérer la traversée des voies routières par les écoliers. Un métier souvent ingrat, pas toujours respecté par les automobilistes et qui demande par conséquent une vigilance de tous les instants. Il faut savoir que la sécurité école a priorité ainsi qu'une autorité légale de passage même



lorsque les feux sont au vert. La Ville étudie actuellement la mise en place d'un dispositif supplémentaire à proximité du Collège Jean-Rostand. A suivre. ✨

CIDFF 21

## DES INFORMATIONS JURIDIQUES GRATUITES POUR TOUS



Le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles du Côte-d'Or (CIDFF21) assure des permanences juridiques pour les habitants de Quetigny dans ses locaux situés 22, avenue du Château à Quetigny. Sur rendez-vous, ces permanences se déroulent tous les lundis de 9h à 12h (sauf le 2<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 17h) et tous les vendredis de 14h à 16h.

Une juriste diplômée et expérimentée, accueille en toute confidentialité et gratuitement toutes personnes, et en priorité les femmes, pour les informer sur leurs droits et obligations notamment en droit de la famille et des personnes.

Pour prendre rendez-vous ou avoir des informations sur ses permanences téléphoniques, n'hésitez pas à contacter le CIDFF 21 au 03.80.48.90.28. ✨

Recensement

## NOUS SOMMES 10 083 HABITANTS

Souvenez-vous en janvier/ février 2015, une importante campagne de recensement de la population Quetignoise était organisée par l'INSEE et la Ville (voir VAQ N°184). Les chiffres officiels relatifs à la population légale (1) tels qu'ils ressortent au 1<sup>er</sup> janvier 2013 viennent de tomber. Quetigny compte donc 10 083 habitants (population municipale : 9699 et population comptée à part : 384) enregistrant ainsi une stabilisation de sa population.

Une bonne nouvelle pour la Ville qui conforte ainsi sa politique municipale face aux enjeux démographiques et du logement. En effet, ne pas perdre d'habitants représente un enjeu important pour la dynamique de Quetigny car il faut savoir que la population légale d'une commune détermine la dotation qui lui est apportée par l'Etat. En restant au-dessus de la barre des 10 000 habitants, la Ville enregistre ainsi des dotations supplémentaires inscrites dans son Budget (voir dossier page 13-16) pour maintenir la qualité de services aux habitants. Attractive et énergique, Quetigny est une des rares villes de l'agglomération qui stabilise sa population confortant ainsi le principe fondateur d'une ville de 10 à 12 000 habitants. Nul doute que le projet Cœur de ville, axe fort du mandat municipal, contribuera à entretenir cette dynamique démographique.

A noter que le prochain recensement général s'effectuera en 2020. ✨

(1) - La population légale ou totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.



Municipalité

# Rémi Détang, nouveau maire de Quetigny

Succédant à Michel Bachelard ayant choisi de passer la main, Rémi Détang a été élu maire de Quetigny par le Conseil municipal le 2 février dernier. Un passage de témoin empreint d'émotion qui ouvre une nouvelle page de l'histoire de Quetigny.

Ce sont des dates clés dans la jeune histoire contemporaine de Quetigny qui figurent en bonne place sur la grande frise historique de l'évolution de la ville nouvelle. Ce 2 février 2016 est l'une d'elles suite à la décision de Michel Bachelard de mettre fin à ses fonctions de Maire, fauteuil qu'il a occupé pendant 12 années (1). Les Quetignois(es) ne s'y sont pas trompés en assistant nombreux à cette séance du Conseil municipal – si singulière et pour tout dire très émouvante – réuni pour élire le nouveau maire de Quetigny.

## Une transition sereine.

Avant le vote du Conseil municipal, Michel Bachelard s'est adressé avec beaucoup de sincérité aux élus, aux agents de la Ville et aux habitants : « *En 56 ans, Quetigny n'a connu que 3 maires témoignant d'une stabilité qui ne doit rien au hasard. Elle est le fruit des valeurs humanistes et républicaines portées par les élus successifs de cette ville et de la confiance des électeurs dans la réalisation des programmes municipaux. Pensée et entreprise par Roger-Rémond puis façonnée par Hervé Vouillot, cette ville à laquelle je suis viscéralement attaché mérite une*



*attention particulière de ses élus en concertation avec ses habitants mais aussi ses associations. Loin de pouvoir tout faire seul, un Maire est l'animateur d'une équipe municipale dont chaque membre apporte sa pierre à l'édifice. Depuis 2 ans, cette équipe que j'ai choisie et menée a beaucoup travaillé et continuera dans cet esprit. Les conditions sont ainsi réunies pour passer la main en toute sérénité. Je veux vous témoigner tout le bonheur, la fierté et l'honneur que j'ai eu à être*

*votre maire ».*  
Au terme du 1<sup>er</sup> tour de scrutin, Rémi Détang a été élu à la majorité absolue pour succéder à Michel Bachelard.

## La fierté de prolonger le sillon tracé.

« *Servir Quetigny dans la famille Détang, c'est*

*un peu comme respecter un serment de fidélité à cette ville, génération après génération (2) »* furent les premiers mots du nouvel édile. Très ému, Rémi Détang a rendu un long hommage à son prédécesseur : « *Au risque de faire souffrir ta modestie, je suis sûr de la force de ton empreinte, authentique et indélébile dans l'histoire de notre ville que tu as fait rayonner. Tu resteras le maire qui aura réussi à faire entrer Quetigny dans le 21<sup>e</sup> siècle avec de nombreux projets réalisés : le tramway, le renouveau de Cap Vert, l'extension de la galerie commerciale, la salle festive et de séminaires, la 4<sup>e</sup> fleur, l'Agenda21 sans oublier le projet Cœur de ville. J'ai été à bonne école en travaillant à tes côtés en tant que 1<sup>er</sup> adjoint (3) dans un domaine au combien stratégique et exigeant : les finances. En m'associant au suivi quotidien des dossiers et à toutes les décisions importantes, tu as démontré que la réussite d'un mandat municipal repose avant tout sur une démarche collective bien plus que sur une aventure individuelle. Je me fais ainsi le porte-parole de mes collègues élus pour*





souligner la qualité de ton écoute, ta volonté de concertation, ta recherche du consensus et ta confiance en nous ».

### Travailler à une plus grande proximité.

« Etre maire, élu de proximité par excellence, c'est à la fois une grande responsabilité et un engagement quotidien qui requiert de la rigueur et un sens élevé de l'intérêt général. Je souhaite que nous développiions davantage la proximité avec les habitants, que nous soyons à leur écoute – encore et toujours - et que nous puissions les accompagner autant que cela est possible pour faire face aux difficultés du quotidien... même si nous n'avons pas toujours les clés pour tout résoudre... Fort d'un programme ambitieux, nous avons déjà parcouru du chemin depuis 2 ans et l'unique priorité de l'équipe municipale doit être de réaliser tous les engagements. Les grands projets sont sur de bons rails. Ils nécessiteront des investissements lourds mais les finances de la commune sont saines. Nous travaillerons aussi pour conforter la place de Quetigny dans l'agglomération et au sein du Grand Dijon sans perdre notre identité, ni notre indépendance. Notre tâche est grande mais je sais compter sur l'implication et l'engagement des élus du Conseil municipal pour Quetigny et tous ses habitants ». ✨

(1) – Michel Bachelard reste conseiller municipal et conseiller Départemental

(2) - Henri-Détang, le grand-père de Rémi Détang a été maire de Quetigny de 1930 à 1959 ; son oncle Roger a été adjoint de Roger-Rémond..

(3) - Rémi Détang est entré au Conseil municipal en 1989, puis fut 1<sup>er</sup> adjoint dès 2003 de Michel Bachelard.

## Les nouvelles délégations d'adjoints

### Jean-Marie Vallet

1<sup>er</sup> adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique



### Catherine Gozzi

2<sup>e</sup> adjointe déléguée à la solidarité



### Moulay Jellal

3<sup>e</sup> adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage coopération



### Isabelle Pasteur

4<sup>e</sup> adjointe déléguée aux finances et au développement économique



### Najate Haie

5<sup>e</sup> adjointe déléguée à l'action culturelle



### Mario Luchin

6<sup>e</sup> adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques



### Odile Lours

7<sup>e</sup> adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



### Philippe Schmitt

8<sup>e</sup> adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire



### Valentin Gnahourou

Conseiller délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative auprès d'Odile Lours



### Patricia Bonnot

Conseillère déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance auprès de Moulay Jellal



### Saïd Bennis

Conseiller délégué au contrat de ville



## Des maires qui ont fait

## l'histoire de Quetigny



Depuis 1959, Quetigny, dans sa version ville nouvelle, n'a connu que 3 maires : Roger-Rémond le bâtisseur (1959-1984), Hervé Vouillot, l'architecte (1984-2003) et Michel Bachelard l'inspirateur d'une ville en mouvement qui se renouvelle sans renier son passé (2003-2016). Une continuité politique qui permet incontestablement d'assurer la cohérence et l'efficacité des actions municipales. Rémi Détang reprend le flambeau de ces personnalités politiques qui ont façonné la ville nouvelle et œuvré sans relâche pour la qualité de vie de ses habitants et pour faire rayonner Quetigny dans l'agglomération.



Agenda21

## Faites vos mesures avec la mallette écono'mie

La mallette Econo'mie est un outil pratique qui permet de mesurer ses consommations d'électricité et d'eau, mais aussi évaluer son confort thermique et le confort de son logement. Découvrez-le par vous-même en l'empruntant gratuitement auprès de la Ville.

Combien d'énergie consomme mon téléviseur en veille ? Mon réfrigérateur est-il économe en énergie ? Les quantités de CO2 et de COV (composés organiques volatils) à l'intérieur de mon logement sont-elles aux normes ? Mon mur exposé au nord a-t-il une réelle influence sur mon confort thermique ? Autant de questions auxquelles répondront les instruments de mesure (1) composant cette mallette pratique et facile à transporter. Conçue par l'association Bourgogne Energies Renouvelables, elle permet aux utilisateurs d'effectuer un bilan de ses consommations en électricité et en eau et d'identifier les solutions pour réaliser des économies. Elle permet aussi de comprendre la notion de confort thermique à l'aide de mesures simples et concrètes chez soi.

Vous êtes intéressés ? Réservez pour une à deux semaines cette mallette gratuitement en contactant la Mairie de Quetigny – Mission Agenda 21 au 03.80.48.28.30 ou courriel : agenda21@quetigny.fr. ✨

(1) – wattmètres, débitmètre, sablier de douche, thermomètres à sonde et infrarouge, enregistreurs de CO2 et COV, thermomètre de réfrigérateur et congélateur sans oublier leurs modes d'emploi simples et explicites, des fiches de consommations...

Vélos trouvés et non réclamés

## Une seconde vie pour les bécane « perdues »



La Ville de Quetigny a signé une convention de partenariat avec la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) La Bécane à Jules afin de mieux gérer et valoriser le stock de vélos trouvés sur le territoire communal et non réclamés par leur propriétaire dans un délai d'environ 6 mois. Auparavant confiés à l'administration des Domaines, ces vélos « abandonnés », seront donnés par la Ville et remis en état de rouler par cet atelier de réparation de cycles. Ce dernier s'engage, en échange de 10 vélos, à fournir à la commune une bicyclette en parfait état. Il faut savoir qu'en 2015, pas moins de 27 vélos ont été récupérés et remis en janvier dernier à la Bécane à Jules. Conduite à titre expérimental en 2016 et renouvelable deux fois, cette convention s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'Agenda21 et dans l'esprit de l'économie circulaire qui voit ainsi un vélo abandonné redevenir un objet utilisé. Cette initiative permet également d'alléger le budget d'achat de vélos pour les services de la Ville. ✨

## TELEGRAMMES



### > TROPHEE COTE-D'OR PARTENAIRES

La Ville de Quetigny a reçu en décembre dernier le trophée Côte-d'Or Partenaires pour son engagement en faveur du développement durable et de la transition énergétique à Cité 21, salon des collectivités territoriales de Côte-d'Or et de leurs partenaires.

En remettant ce trophée au Maire Michel Bachelard, la CCI Invest21 a souligné deux actions exemplaires de Quetigny favorisant les économies d'énergie dans les bâtiments et équipements publics. Des actions réalisées dans le cadre des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et de la mise en place d'une électricité 100% renouvelable (Voir page 9).

4<sup>e</sup> fleur

### > QUETIGNY CONFIRME SON RANG



Pour la troisième fois consécutive (depuis 2009), le jury national des Villes et Villages Fleuris a confirmé le haut niveau de fleurissement, de gestion urbaine et d'entretien des espaces publics de Quetigny. Récompensant les efforts engagés de la Ville pour le cadre de vie de ses habitants, ce label « 4<sup>e</sup> fleur », obtenu par très peu de communes en France, est décerné pour 3 ans.

0123456789 le chiffre

# 271

C'est le nombre de sapins collectés en porte à porte à Quetigny en janvier dernier dans le cadre de l'opération « Je donne une seconde vie à mon sapin » organisée par le Grand Dijon. En 2016, le tonnage collecté progresse et s'établit à 2.12 tonnes (1.72 en 2015). Au total sur le territoire de la Communauté urbaine, ce sont plus de 70 tonnes de conifères ramassés en porte à porte et en déchetterie. Dans un cycle écologique vertueux, ils sont ensuite broyés afin d'être réutilisés en paillage dans les espaces verts publics





Transition énergétique

# Quetigny branchée énergie renouvelable

Le courant passe entre Quetigny et les énergies renouvelables. Dans le cadre de son Agenda21 et son Plan Climat Energie Territorial, la Ville utilise désormais pour les bâtiments de son patrimoine public une électricité renouvelable. Avec cette mesure phare, certaines villes comme Quetigny ambitionnent ainsi de devenir des acteurs clés de la lutte contre le réchauffement climatique.



Anticipant la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et l'obligation faite aux collectivités de passer sur une offre de marché pour ses fournitures électriques, la Ville bascule progressivement l'ensemble de ses contrats en électricité 100% renouvelable. Ainsi depuis le début de l'année, 30% de la consommation électrique des bâtiments de la Commune est issue d'une électricité 100% renouvelable. En 2017, la totalité du patrimoine communal sera alimentée en énergie entièrement d'origine renouvelable.

## 8 sites concernés en 2016

Deux types de contrats ont été passés par la Ville. L'un avec le fournisseur EDF dans le cadre d'un marché public de la centrale d'achat du Grand Dijon. Ce contrat concerne l'approvisionnement électrique de l'espace culturel sportif Mendès-France, le centre sportif couvert Les Cèdres, Château Services, les groupes scolaires de la Fontaine-aux-Jardins et Les Huches François-Mitterrand et l'école élémentaire des Cèdres. Marquant sa volonté d'aller plus loin et confortant son ac-

tion en faveur de l'économie sociale et solidaire, la Ville a également contracté avec la société coopérative Enercoop pour deux de ses bâtiments emblématiques : la Mairie et la Colline. Seul fournisseur français d'une énergie 100% d'origine renouvelable, Enercoop réinvestit ses bénéfices dans la création de nouvelles installations de production d'énergie renouvelable (barrage hydraulique, éolien, centrale photovoltaïque).

## Des enjeux environnementaux et une facture allégée

Opérer un cycle vertueux dans l'approvisionnement électrique des bâtiments publics est un geste fort de la Municipalité qui répond à des enjeux environnementaux. Celui de diminuer la dépendance à l'énergie nucléaire dont les prix ne cessent d'augmenter et dont la gestion des déchets peine à trouver des solutions durables. Celui aussi de lutter contre le réchauffement climatique car l'utilisation de l'électricité d'origine renouvelable présente un bilan carbone bien meilleur avec une réduction importante du rejet d'émissions de CO2 dans l'atmosphère. Un bilan chiffré sera réalisé d'ici à la fin de

l'année pour évaluer les progrès en la matière. Par ailleurs, la facture énergétique de la Ville sera allégée d'environ 5% (12 800€ en 2017 par rapport à la référence de l'année 2013) due essentiellement au passage à l'offre de marché.

## La transition énergétique est en marche

Avec le réseau de chauffage urbain qui produit 80% d'énergie renouvelable pour deux tiers des logements collectifs quetignois et l'éclairage d'une partie des bâtiments municipaux, Quetigny a considérablement augmenté l'utilisation des énergies renouvelables sur son territoire. Cette démarche s'accompagne de travaux de réduction de consommations électriques dans les équipements publics (1) et de la mise en place d'un service municipal dédié. Chaque habitant peut aussi, à son niveau, contribuer à cet effort avec les dispositifs mis en place par la Municipalité (mallette économie, aides aux travaux de rénovation énergétique...). ✨

(1) - Des travaux d'économie d'énergie ont été réalisés dans les bâtiments publics dans le cadre de l'opération Territoires à énergie positive pour la croissance verte (Voir VAQ N°187).



Elections régionales

# Marie-Guite Dufay élue Présidente du Conseil régional

Les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 ont placées Marie-Guite Dufay à la tête de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté ; la liste de l'élue socialiste Franc-Comtoise l'ayant emportée au 2<sup>nd</sup> tour avec 34,68% des voix.

Première présidente de la nouvelle région qui compte 100 conseillers régionaux, Marie-Guite Dufay a dévoilé ses priorités pour cette mandature : renforcer les solidarités, sanctuariser le sport et la culture et mener la bataille pour l'emploi en s'appuyant sur les compétences largement étendues de la collectivité en matière économique.

Et pourtant rien n'était joué au soir du 1<sup>er</sup> tour où les électeurs des 8 départements avaient placé en tête le FN avec 31.48% des voix. A Quetigny, avec une participation en hausse de plus de 5% par rapport à 2010 (50,69%), la liste de Marie-Guite Dufay a obtenu au 1<sup>er</sup> tour 36,14% des voix, devançant largement les listes FN (21,25%) et Républicains/UDI (19,22%). ✨



Photo : région Bourgogne-Franche-Comté

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour à Quetigny

Inscrits : 6415. Votants : 3252 (50.69%). Exprimés : 3163. Blancs et nuls : 89. Sophie Montel (FN) : 672 (21.25%) ; Charles-Henri Gallois (DV) : 23 (0.73%), François Sauvadet (LR/UDI) : 608 (19.22%), Julien Gonzales (AEI) : 72 (2,28%), Cécile Prudhomme (EELV) : 151 (4,77%), Nathalie Vermorel (FG) : 258 (8.16%), Claire Rocher (EG) : 60 (1.90%), Maxime Thiebaut (DLF) : 103 (3.26%), Christophe Grudler (Modem) : 73 (2,31%), Marie-Guite Dufay (Union de la gauche) : 1143 (36.14%).

### Résultats du 2<sup>e</sup> tour à Quetigny

Inscrits : 6415. Votants : 4073 (60.49%). Exprimés : 3945. Blancs et nuls : 128. Sophie Montel (FN) : 842 (21,34%)  
François Sauvadet (LR/ UDI) : 1027 (26,03%)  
Marie-Guite Dufay (Union de la Gauche) : 2076 (52,62%)

Pour le second tour, la liste de Marie-Guite Dufay l'emporte dans quatre départements et au total réalise 34,68% des voix, devant la liste LR/UDI (32,89%) et celle du FN (32,44%). A Quetigny avec une participation en hausse de près de 13 points par rapport au 1<sup>er</sup> tour, la liste de Marie-Guite Dufay obtient le meilleur score de l'agglomération avec 52.62% des voix.

Le 4 janvier dernier lors de la première séance de la toute nouvelle région, Marie-Guite Dufay a été élue Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

## TELEGRAMMES

### > NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX



Denis Reuet



Didier Simoncini

Suite à la démission de deux conseillers municipaux, le Conseil municipal a procédé à l'installation de nouveaux conseillers en novembre et février dernier. Pour la liste de la majorité « Quetigny en mouvement », Denis Reuet a succédé à Anais Blanc le 17 novembre 2015 au sein de l'assemblée. A noter qu'Anais Blanc a cessé ses fonctions de conseillère communautaire au Grand Dijon ; la suppléante de la liste de la majorité Lydie Champion l'a remplacée. Pour la liste « Ensemble, un nouveau souffle pour Quetigny », Didier Simoncini a succédé à Françoise Plivart et a été installé au sein de l'assemblée le 2 février dernier.

### > CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à 20h30, en Mairie les mardis 5 avril et 24 mai 2016. Les réunions du Conseil sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus. A noter que les comptes-rendus de conseils municipaux sont en ligne sur le site internet de la Ville : [www.quetigny.fr](http://www.quetigny.fr).

### Zone bleue

### > UN STATIONNEMENT REGLEMENTE EN CENTRE-VILLE

Pour rappel, depuis septembre 2012, une zone bleue réglementant le stationnement en centre-ville est en vigueur afin d'éviter les voitures ventouses à proximité du tram. Il est rappelé que vous devez être muni d'un disque bleu européen pour stationner avenue du Château (durée 1h max) et sur la Place Centrale Roger-Rémond (durée 2h max) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (excepté les jours fériés). Des disques bleus sont disponibles gratuitement à la Mairie ou à la Police municipale de Quetigny.

### > SALLE DU CONSEIL

L'équipement de la salle du Conseil de la Mairie s'étoffe. Après les revêtements muraux (fresque et panneaux bois), la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité » habille désormais l'un de ses murs. L'acquisition d'une Marianne est à l'étude et complètera prochainement le décor de cette salle citoyenne.



Révision du PLU - Règlement et zonage

# La traduction d'une volonté politique

Engagé depuis 2013 en lien avec le Grand Dijon, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrive à son terme. En cohérence avec les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la 3<sup>e</sup> phase « règlement et zonage » a été présentée aux habitants le 16 décembre dernier.



Zones U, AU, A, B, N... sont autant d'espaces du territoire de Quetigny délimités avec pour chacun d'entre eux une vocation spécifique. Le règlement et le plan de zonage fixent et organisent l'équilibre entre elles, qu'ils s'agissent de zones urbaines à vocation économique, d'habitat, d'équipements publics ou d'intérêt collectif, de zone à urbaniser destinées aux activités tertiaires, industrielles, technologiques, de recherche et de formation ou encore de zones à protéger agricoles ou naturelles. Si le règlement du PLU définit la destination des sols et les conditions d'implantations des éventuelles constructions, le plan de zonage en précise l'affectation selon différents types de zones (1).

## Le PLU, un acte fort qui définit les grandes orientations pour les 10 ans à venir.

Pour le Maire de Quetigny : « *La qualité de vie à Quetigny repose sur un principe fort : l'équilibre entre les différentes formes d'habitat (locatif, copropriétés, pavillonnaires), les activités (commerces,*

*et industrie) et les espaces urbains et naturels. Mais cet équilibre qui repose sur une ville de 10 000 habitants est fragile et doit être constamment ajusté. C'est tout le sens des grandes orientations définies dans notre projet de PLU* ». Ainsi, les orientations d'aménagement et de programmation présentent plusieurs enjeux affirmant une nouvelle centralité en lien avec l'arrivée du tramway et répondant au vieillissement de la population et au besoin de nouveaux logements, dans le respect des principes du développement durable. Cette dimension durable est particulièrement confortée avec la préservation des espaces naturels (plusieurs dizaines d'hectares rendus à l'agriculture), de la biodiversité et de hautes exigences environnementales en matière de performance énergétique et de lutte contre les effets du changement climatique. « *Nous voulons que Quetigny continue d'être une ville à taille humaine qui fasse la part belle à la mixité et qui préserve son identité de ville paysage et verte. Ainsi, nous respectons le*

*passé mais préparons aussi l'avenir pour les générations futures* » souligne le Maire.

## Et maintenant.

Depuis 2013, la Ville et le Grand Dijon ont organisé une large information autour de la révision du PLU de Quetigny : réunions publiques, panneaux d'information en Mairie, registre d'observation concernant les 3 phases diagnostic, PADD, règlement et zonage (2), magazines municipaux, permanences spéciales d'élus... A compter du second semestre, avant l'arrêt définitif du projet, une dernière phase « enquête publique » va s'ouvrir avec la vérification de la viabilité du projet par les services de l'Etat. Un nouveau registre sera mis à disposition du public en Mairie et des permanences du commissaire enquêteur seront organisées pour recueillir les avis des habitants. A suivre. ✨

(1) Un panneau d'information présentant les différents types de zonage est installé dans le hall de la Mairie.

(2) Registre mis à disposition jusqu'au 24 mars, date de clôture du PLU.



Zone commerciale

## Une attractivité confortée et des emplois

De nouvelles enseignes continuent de s'installer en zone commerciale et sur le site du pôle de loisirs Cap Vert qui complète progressivement son offre de restauration.



Après Pizza Del Arte et La Boucherie, Holly's Diner a ouvert ses portes le 20 janvier dernier. Baignant dans l'univers « Amérique des fifties », ce 3<sup>e</sup> restaurant met les petits plats dans les grands avec 230 places assises auxquelles s'ajoutent une centaine de place en terrasse. Plus gros employeur du site avec le recrutement de 40 salariés en CDI, il porte actuellement la création totale d'emplois au pôle de loisirs Cap Vert à 95 emplois (1). S'ajouteront les 25 à 30 emplois du 4<sup>e</sup> restaurant Les Trois Brasseurs dont l'ouverture est programmée à l'été, sans oublier les emplois générés par le futur hôtel.

L'offre de restauration s'étoffe davantage à Quetigny avec l'ouverture en novembre prochain du 3<sup>e</sup> KFC de l'agglomération en lieu et place de l'ancien Lidl à hauteur de l'arrêt tram Cap Vert. 50 emplois seront à la clé. La Ville défend le principe que ces emplois de services et restauration bénéficient prioritairement, à compétence égale, aux demandeurs d'emplois Quetignois. A suivre...

### Le centre régional de formation professionnelle de la Croix-Rouge inauguré.

Au-delà de l'offre de loisirs et de restauration, le pôle de loisirs Cap Vert accueille également une structure de formation de dimension inter-régionale : l'institut régional de formation sanitaire et sociale (IRFSS) de Bourgogne Franche-Comté géré par la Croix Rouge. Inaugurés le 14 janvier dernier en présence du Professeur Jean-Jacques Eledjam, président de la Croix-Rouge Française, ces locaux tout neufs offrent de bien meilleures conditions de travail (2) aux nombreux(es) étudiant(e)s qui suivent des formations initiales ou continues dans le domaine sanitaire et social : aides-soignants, infirmiers ou auxiliaires de puériculture. ✨

(1) - Pizza Del Arte (17), La Boucherie (20), Laser Bowl (9), Keep Cool (9), Holly's diner (40).

(2) - Ce centre de formation occupait auparavant les anciens locaux d'Agrosup à côté du lycée agricole de Quetigny.

## TELEGRAMMES



### > PORTES-OUVERTES AU MULTI ACCUEIL

Nouveau ! Le multi accueil Maria-Montessori organise chaque 1er lundi du mois de 9h à 11h30 des temps de rencontres conviviaux et ludiques. L'occasion pour les parents et leurs enfants de moins de 4 ans de découvrir le fonctionnement de cette structure petite enfance et d'échanger avec les professionnelles. Renseignements : Multi-accueil Maria-Montessori – 1, rue du Midi à Quetigny – 03.80.46.24.47.

### > PERMANENCE FISCALE LE 18 MAI

Soucieux d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives, la Ville et l'Ordre des avocats organiseront une nouvelle permanence fiscale le 18 mai à Château-Services. L'occasion d'obtenir gratuitement des conseils et explications concernant les avis d'imposition sur le revenu.

### Téléformulaires en ligne

### > GRATUITS SUR QUETIGNY.FR

Pour rappel, les téléformulaires en ligne (actes de naissance, mariage, décès, livret de famille, déclaration de chien) proposés sur le site internet de la Ville : [www.quetigny.fr](http://www.quetigny.fr) sont gratuits. Il ne vous sera jamais demandé sur ce site de vous acquitter d'un règlement pour accomplir ces démarches administratives. Soyez vigilants car d'autres sites internet non officiels proposent ces mêmes services contre paiement.

### Stade

### > DES TRIBUNES AUX COULEURS DU CLUB

Terrain de jeu des footballeurs de l'AS Quetigny, le stade Les Cèdres va bénéficier d'une cure de jeunesse engagée par la Ville au niveau de la tribune de son terrain d'honneur. Quelques 300 nouveaux sièges rouges aux couleurs du club local seront installés au printemps en remplacement de l'ancien mobilier. Un surcroît d'identité au club et de confort qui devrait satisfaire les supporters de l'équipe fanion.



# Le **BUDGET** de la **Commune**

## Priorité à l'éducation



**L**e budget 2016 est pour une part importante consacré à l'éducation. Parce que nous considérons qu'il est essentiel de défendre et de promouvoir une éducation de qualité pour tous.

Nous faisons nôtre cette citation de Nelson-Mandela : « *L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde* ». L'école maternelle des Aiguisons va être totalement rénovée. Ce chantier se déroulera en 4 grandes phases réparties sur quatre ans. Grâce aux études menées par les services techniques de la Ville, tous les travaux - toiture, sols, menuiseries, peinture... - se feront uniquement pendant les deux mois d'été pour éviter de perturber le déroulement des cours.

Au total, près d'un million d'euros sera consacré à cette rénovation des salles de classes, du dortoir, de la tisanerie et des espaces de circulation. Le confort des élèves et de l'équipe éducative s'en trouvera grandement amélioré. Les économies d'énergie ne seront pas en reste puisqu'il est notamment prévu de renforcer l'isolation extérieure du bâtiment et de changer les fenêtres pour du double vitrage.

Un autre investissement révélateur de notre engagement en matière d'action éducative est l'installation de Tableaux Blancs Interactifs (TBI) dans plusieurs écoles élémentaires de Quetigny en concertation avec les enseignants. Ces outils numériques ouvrent de nouvelles perspectives en termes d'apprentissage pour des élèves qui sont de plus en plus tôt familiarisés avec les nouvelles technologies.

Malgré le contexte budgétaire difficile, le niveau de services aux habitants est maintenu ainsi que le soutien à la culture et aux associations qui sont des acteurs incontournables du lien social et de la qualité de vie à Quetigny.

Enfin, le faible niveau d'endettement de la Ville nous donne aujourd'hui suffisamment de marges de manoeuvre pour engager financièrement les grands projets de la centralité. Les études se poursuivent pour permettre de penser et concevoir au mieux les futurs équipements « petite enfance » et « d'animation culturelle ».

L'une de nos responsabilités est de préparer l'avenir. Ce budget en est la démonstration !

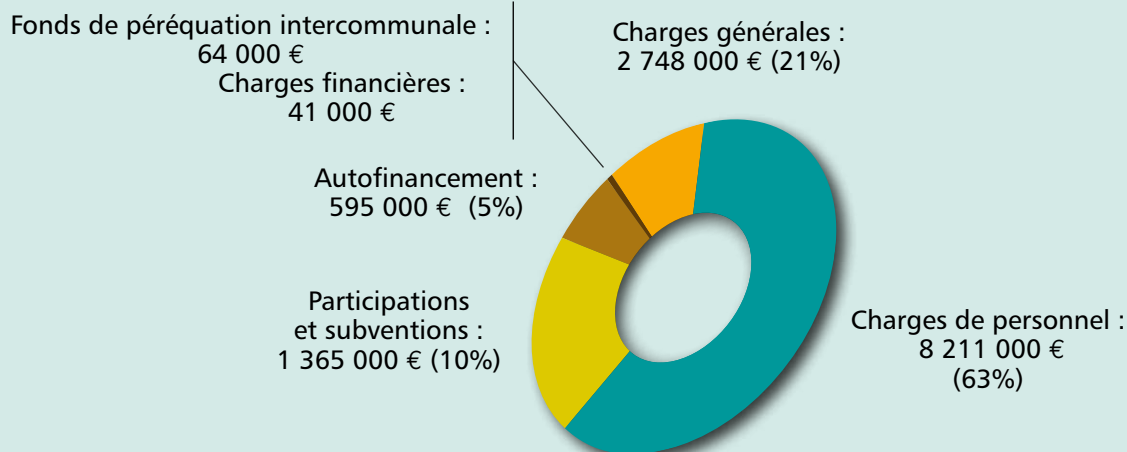
### **Isabelle Pasteur**

Adjointe au Maire déléguée aux finances et au développement économique

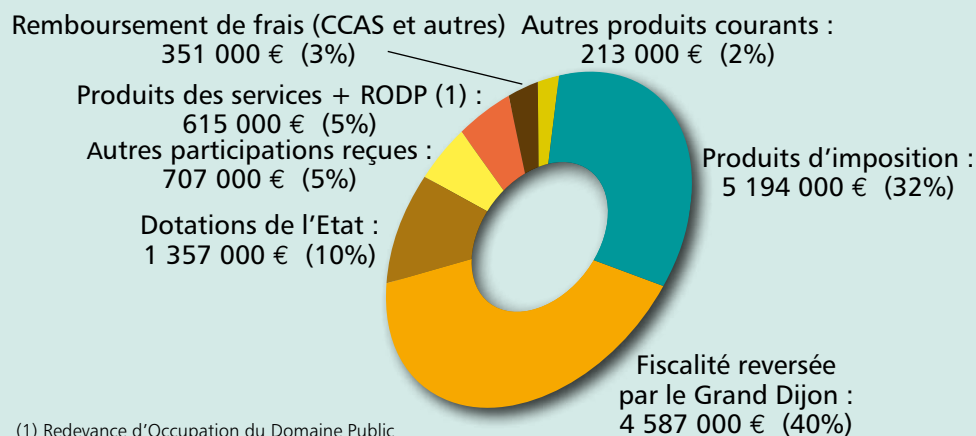
# Le BUDGET de la commune

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et des recettes permettant à la collectivité de gérer les équipements existants et d'assurer les services rendus à la population.

**Dépenses de fonctionnement 2016 : 13 024 000 €**



**Recettes de fonctionnement 2016 : 13 024 000 €**



(1) Redevance d'Occupation du Domaine Public

( Les montants présentés dans

## Un niveau d'investissement soutenu

Avec des dépenses d'équipement de 2,5 M d'euros, la Ville fait le choix d'un investissement soutenu pour d'une part assurer les rénovations nécessaires du patrimoine bâti et d'autre part préparer la réalisation du nouveau cœur de ville qui s'échelonne sur plusieurs années.

## Opérations foncières et immobilières

Fidèle à sa volonté de maîtrise foncière, la Ville va acquérir un bâtiment cédé par la MFR dans le cadre de la restructuration de ses activités (1 215 000€), une propriété située avenue du stade dans le cadre du projet d'aménagement du futur cœur de ville (325 000€). Par ailleurs, afin de constituer une réserve foncière, elle va également acheter un terrain nu situé boulevard de Bellevue (18 000€).

## Nouveaux équipements publics

Dans le cadre de la réalisation du futur cœur de ville programmé sur plusieurs années, la Ville envisage la construction d'un nouvel équipement multi-accueil petite enfance qui se substituera à l'actuelle Maison de l'enfant Maria Montessori (crèche et halte-garderie, Relais Assistantes Maternelles). 2016 consacre le lancement de la mission de maîtrise d'œuvre et des études associés (145 000€). Par ailleurs, la réflexion autour du nouvel équipement d'animation culturelle est engagée à travers une mission de programmation technique (32 000€).

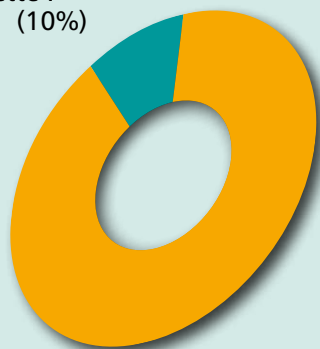
# 15 897 113 €

Le budget est l'acte par lequel le Conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune qui doivent s'équilibrer. Il comprend des dépenses et des recettes liées au fonctionnement quotidien des équipements et des services offerts à la population mais aussi à l'investissement pour conforter le patrimoine de la collectivité.

**La section d'investissement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'équipement de la collectivité et de manière générale les opérations améliorant son patrimoine.**

**Dépenses d'investissement 2016 : 2 824 000 €**

Remboursement  
de la dette :  
278 000 € (10%)



Dépenses d'équipement  
(travaux, matériels)  
et travaux en régie :  
2 546 000 € (90%)

**Recettes d'investissement 2016 : 2 824 000 €**

Remboursement de TVA (FC TVA) :  
160 000 € (6%)

Emprunt :  
2 014 000 € (71%)



Autofinancement :  
595 000 € (21%)

Titres de créances :  
55 000 € (2%)

(les camemberts sont arrondis)

## Rénovation du patrimoine

Très attendu, un programme de rénovation complète des locaux de l'école maternelle des Aiguisons s'échelonne sur 4 ans (220 000€ au budget 2016). Effectués durant les congés scolaires ces travaux seront organisés par les services techniques de la Ville. Par ailleurs, une importante rénovation de la salle Nelson-Mandela sera réalisée en 2016 avec la réfection de la toiture ainsi que des travaux d'aménagements intérieurs (110 700€). Enfin comme chaque année, des opérations de rénovation du patrimoine bâti seront engagées avec une enveloppe budgétaire de 121 000€ dont 50 000€ réservés aux travaux de mise aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

## Travaux d'aménagement des espaces publics

Si la compétence « voirie » relève désormais du Grand Dijon, de nombreux espaces publics restent à la charge de la Ville. En 2016, 142 000€ seront consacrés à leur rénovation. Outre les aménagements habituels

des espaces verts, des crédits sont réservés pour le remplacement des bornes permettant de contrôler l'accès aux places centrale Roger-Rémond et de l'Abbé-Picard.

## Equipement des écoles

Chaque année, la Ville alloue des crédits pour offrir des conditions d'enseignement satisfaisantes aux écoliers et à leurs professeurs. En 2016, 70 500€ sont dédiés à l'achat de mobiliers mais également à des équipements informatiques qui comprennent notamment le renouvellement de parcs d'ordinateurs dans les écoles des Huches et de la Fontaine aux Jardins. A noter le déploiement progressif de tableaux blancs interactifs (TBI) - outils proposant de nouvelles méthodes d'apprentissage aux enfants - dans quelques classes élémentaires des groupes scolaires Fontaine-aux-Jardins, Huches François-Mitterrand et Aiguisons.

## A quoi servent vos impôts ?



### DEPENSES par secteurs pour 100€

- Gestion des services publics et sécurité : **17€**
- Enseignement : **19€**
- Sport, jeunesse, vie associative : **11€**
- Aménagement et cadre de vie: **31€**
- Social, famille, logement : **13€**
- Culture : **7€**
- Remboursement de la dette et autres : **2€**

### RECETTES par secteurs pour 100€

- Fiscalité (ménages et entreprises) : **34€**
- Etat : **9€**
- Grand Dijon : **30€**
- Usagers + RODP (1) : **4€**
- Remboursement de frais : **2€**
- Subventions : **6€**
- Emprunt : **13€**
- Divers : **2€**

(1) Redevance d'Occupation du Domaine Public



## Les principales subventions directes aux associations

(hors soutien logistique, mise à disposition de personnel, de locaux...)

- Association Sportive de Quetigny : **241 884€**
- Centre social et culturel Léo Lagrange : **163 000€**
- AGEAC/CSF : **67 200€**
- Association Grand Dijon médiation : **38 500€**
- ACODEGE – service de prévention : **32 770€**
- CSF Ludothèque : **26 760€**
- Fanfare Municipale : **15 000€**
- Association ORE (atelier informatique) : **17 088€**
- Comité de jumelage : **8 500€**
- Théâtre de l'Escalier : **7 700€**
- Compagnie Taxi Brousse : **5 000€**
- Les Jardiniers : **5 000€**

Là où beaucoup d'autres villes réduisent les subventions accordées aux associations, la Municipalité fait le choix de maintenir son engagement auprès de ses partenaires associatifs en apportant un soutien financier et logistique important.





Nouveaux collaborateurs

## Abdellah Wakrim



Directeur du pôle action éducative

Succédant à Bénédicte Lesecq, Abdellah Wakrim a pris la direction du pôle action éducative de la Ville de Quetigny depuis le 4 janvier dernier. Un pôle important qui regroupe la petite enfance, les affaires scolaires, le périscolaire et la jeunesse. Titulaire d'une maîtrise en administration économique et sociale, Abdellah a acquis une solide expérience au sein de la Ville de Chenôve pendant 17 ans, tour à tour responsable

du Point info jeunes, de la direction des affaires scolaires et du pôle éducatif gestionnaire des dispositifs relatifs au soutien scolaire sans oublier le centre social le Tremplin. Son investissement pour la jeunesse s'est également traduit à la tête de l'association républicaine des jeunes de l'agglomération (1997-2009).

Loin d'être en terre inconnue, ce natif de la région a pour mission de participer à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la Ville en matière d'enfance, de jeunesse et d'actions éducatives. Autre volet de son action, il coordonne, pilote et évalue des dispositifs contractuels qui engagent la Ville dans des projets d'envergure et de développement au profit des Quetignois (projet éducatif de territoire, programme de réussite éducative, contrat enfance jeunesse).

Il a également pour ambition d'aider à construire et promouvoir des projets participatifs auprès des habitants et des usagers des structures municipales. ✨

## Laurent De Geest



Chef de la Police municipale

Laurent De Geest a pris la succession de Joël Evrard (1) à la tête de la Police municipale. Originaire de Picardie, il s'est découvert une vocation pour la tranquillité publique en effectuant deux ans de service militaire en gendarmerie. Dès lors, son concours en poche, il intègre dès 1992 l'équipe de la police municipale de Saint-Brice-sous-Forêt (95). Une évolution de carrière exemplaire – de simple gardien à chef de police municipale – le conduira à exercer successivement

dans les villes de Garges-lès-Gonesse, Eaubonne (95), Sartrouville (78) et enfin à Bruyères-sur-Oise (95) où il dirigera l'équipe de police municipale durant 13 ans.

En poste depuis le 1<sup>er</sup> mars à Quetigny, il a pour objectif d'engager ses agents à créer davantage de lien avec la population et les commerçants. « *Nous sommes une police de proximité, c'est le cœur de notre métier et ce qui fait la force de la police municipale* ». ✨

(1) - Joël Evrard a pris les fonctions de chargé de mission « Sécurité, accessibilité, et prévention des risques » au sein de la Mairie de Quetigny.

## TELEGRAMMES



Conférence Senior / Gendarmerie le 29 mars

### > LES RISQUES LIÉS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Escroqueries en ligne, infractions aux cartes bancaires, extorsion de fonds, atteintes aux personnes et aux biens..., le développement du net, des réseaux sociaux et globalement des nouvelles technologies donnent naissance à de nouvelles formes de criminalité. Force est de constater que les seniors et les personnes vulnérables en sont les cibles privilégiées. C'est pourquoi, la Ville, le Comité communal d'action sociale, la Gendarmerie et la Police municipale convient les seniors à participer à une conférence destinée à les sensibiliser et à se prémunir contre ces actes malveillants.

La gendarmerie nationale s'est engagée résolument ces dernières années dans la lutte contre ces nouvelles formes de criminalité en déployant des moyens spécifiques liés à ces crimes et délits. Côté prévention, des moyens simples de vigilance ou de comportement permettent souvent aux citoyens avisés de ne pas être victime de cette forme de délinquance ou d'en réduire les risques.. C'est tout l'objet de cette conférence organisée le 29 mars de 14h à 16h, salle Nelson-Mandela. Seniors, vous êtes invités nombreux à y participer !



### > APRES-MIDI DANSANTS



De nombreuses activités et animations sont proposées aux aînés toute l'année par le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour bien vieillir à Quetigny. Parmi celles-ci, les après-midi dansants (initialement baptisés les théés dansants) sont régulièrement organisés pour permettre aux aînés de passer un agréable moment dans une ambiance conviviale. Prochains rendez-vous : les jeudi 7 avril, 13 octobre et 8 décembre de 14h à 18h, salle Nelson-Mandela. Les inscriptions ont lieu 4 semaines avant chaque date auprès du CCAS au 03.80.48.41.20.



# Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

## Salle haute Mendès-France

### LE DOJO GAGNE EN CLARTÉ



Après la mise en place d'une ventilation naturelle avec la création de deux grandes fenêtres ouvrantes, le remplacement de lampes sodium par un éclairage led dans le cadre du TEPCV (Voir VAQ N°187), le dojo va bénéficier de la pose de brise-soleil extérieurs au printemps afin d'améliorer les conditions de pratiques sportives dans cet espace qui a connu par le passé quelques coup de chaleur en été. Coût de la pose de brise soleil : 40 303€ HT.

## Vestiaires foot

### RÉFECTION DE LA TOITURE



Des travaux de réfection de la toiture des vestiaires du stade Les Cèdres sont en cours de réalisation. Conservée, la couverture du bâtiment bénéficie d'un nettoyage et d'un traitement ainsi que de la pose de bacs acier en sur-toiture afin d'améliorer son étanchéité. Côté isolation intérieure, un matelas de laine de verre (200mm) sera soufflé dans les combles. Enfin, les services de la Ville assureront au printemps les peintures des façades et des menuiseries extérieures apportant une touche de modernité à l'ensemble. Coût de l'opération : près de 42 000€ HT.



## Actus cœur de ville

### ETUDES ET CONCERTATION

Le projet Cœur de ville se poursuit avec une série d'études et le lancement d'une nouvelle phase de concertation. Dans le cadre de la desserte des futurs équipements et logements autour la Place centrale Roger-Rémond, des études réseaux (chauffage urbain, eaux pluviales...) sont actuellement menées en collaboration avec les différents concessionnaires (Divia, Engie, Dalkia, Sogedo, Grand Dijon). Une étape importante pour anticiper les futurs travaux avec un maximum de précisions. Un exemple : la reprise du réseau d'eaux pluviales engendrera moins de rejet dans le busage du Cromois

avec l'objectif d'une capacité de rétention supérieure à ce que prévoit le Plan Local d'Urbanisme.

Autre volet important dans le cadre de la réalisation du projet Cœur de ville, la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) qui débutera par une phase de concertation. Plusieurs dispositifs d'information sont prévus dont une nouvelle réunion publique programmée d'ici à l'été.





Un quetignois aux J.O.

# Sébastien Kouma dans le grand bain

## Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ce qui vous a poussé vers ce sport ?

« Je nage depuis très jeune. J'ai appris vers 5 ans, en même temps que mon grand frère qui a pratiqué la natation une bonne dizaine d'années. Nous sommes 3 frères, 3 nageurs. À nos côtés, nous avons la chance d'avoir des parents qui nous accompagnent et nous encouragent chaque jour. Le sport, c'est aussi un peu «une histoire de famille» puisque Jean-Claude Marcuard, mon grand-père, a été Adjoint au Maire en charge de la Vie Associative et des Sports à la Ville de Quetigny dans les années 80 ! »



Photo : X

Le groupe de nageurs du Pôle espoirs Dijon natation entraîné par Sylvain Fréville. Sur la gauche : Sébastien Kouma.

## A seulement 19 ans, votre palmarès est déjà étoffé. Quelles sont les dates qui vous ont particulièrement marqué ?

« La première qui marque une étape dans mon parcours est ma 7<sup>e</sup> place au classement national à l'issue de 6 épreuves au Trophée Lucien Zins, à la piscine olympique du Grand Dijon en juin 2010. C'est l'équivalent d'un championnat de France benjamins. Bien sûr, je ne peux pas oublier 2013 et mes premiers championnats de France élite en petit bassin, à Chalon-sur-Saône. Ni même en 2014 mon temps de 2' 03 ''55 au 200 mètres 4 nages pendant le Championnat Régional d'hiver à Chalon sur Saône. Ce jour-là, j'ai battu le temps record dans ma catégorie. Il y a beaucoup d'autres moments forts dont je pourrais vous parler. »

## Aujourd'hui, votre passion pour la natation a donc pris beaucoup de place dans votre vie.

Un programme d'entraînement continu est nécessaire pour progresser, sous la houlette de Sylvain Fréville, l'entraîneur du club Alliance Dijon natation. Il travaille aussi avec Charles Rozoy (champion paralympique du 100m papillon) dans sa préparation pour RIO 2016. En parallèle et grâce à une classe aménagée, je peux poursuivre mes études en 1<sup>ère</sup> année DCG (diplôme de comptabilité et de gestion) au lycée le Castel.

## Une nouvelle aventure sportive se dessine à présent à l'horizon. Vous n'avez pas hésité à vous « lancer à l'eau » avec le Mali.

« En tant que porteur de la double nationalité française et malienne, l'idée de représenter le Mali aux prochains JO m'est venue naturellement et ma famille est très heureuse de cette idée. Après un premier contact en septembre 2015 avec la fédération malienne de natation, j'ai été retenu sur temps qualificatifs pour participer aux prochains jeux olympiques qui auront lieu à Rio cet été. Les vacances de février ont été l'occasion de se rendre au Mali, en particulier pour participer

à la Compétition d'ouverture de saison à Bamako. La rencontre avec le Président et le Secrétaire Général du Comité Olympique Malien, et la remise par le Président de la Fédération Malienne de Natation du «Prix Ciwara», qui représente «le travail, la bravoure et l'amour», m'ont marqué particulièrement. »

## Où puisez-vous la motivation face à de tels challenges ?

J'aime ce que je fais. Je souhaite représenter haut les couleurs du Mali autant pour ma famille que pour le pays. Mon objectif premier est d'être source de fierté pour mes parents et ma famille, tout simplement. » ✨

## PALMARÈS EN QUELQUES BELLES ÉTAPES

**2011** - Championnats de France Minimes - Metz : **Médaille de bronze au relais 4 X 200m nage libre et d'argent au relais 4 X 100m nage libre**

**2012** - Championnats de France Minimes - Amiens : **Médaille de bronze au relais 4 X 200m nage libre**

**2014** - Championnats nationaux 16 ans et + - Pierrelatte : **1<sup>ère</sup> place en Finale C du 200m 4 nages**

Championnat Régional d'hiver - Chalon-sur-Saône (décembre) : **Record de Bourgogne 17 ans au 200m 4 nages en 2' 03 ''55 en bassin de 25m**

- Championnats de France 16 ans et + - Montauban : **23<sup>e</sup> temps de la saison au classement FFN au 200m 4 nages en bassin de 50m**

Les Choses aux Poings

## Une association qui a du punch

Après avoir proposé localement des ateliers de self défense en plein air, Cyril Perrier créé au début de l'année 2016 un CBDH - Club Bourguignon de Défense Historique - à Quetigny. Cette toute nouvelle association a pour vocation le partage des connaissances sur les arts martiaux anciens et l'apprentissage de techniques de défense inspirées de différentes époques (notamment les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) et adaptées à un usage actuel.

Le CBDH est membre de la Fédération Française des Arts Martiaux Historiques Européens (FFAMHE) depuis le 10 février et anime des stages nationaux et internationaux régulièrement. Les membres de l'association réfléchissent même à la mise en place d'événements costumés !

Tous les mercredis soirs à 20h à la salle du Cromois (sauf le 1er du mois), chacun peut ainsi venir découvrir les arts martiaux et traditions martiales civiles disparues (boxes, canne

de combat, combats...) à travers échanges et ateliers pratiques. Les mineurs sont les bienvenus à partir de 16 ans et accompagnés d'un adulte.

**Renseignements par mail [cbdhd21@hotmail.com](mailto:cbdhd21@hotmail.com), par tél. 06 25 54 25 08 ou sur la page facebook «Les Choses aux Poings».** ✨



Photo : X

## AGENDA ASSOCIATIF

### > MARS

Samedi 26 et dimanche 27

Tournoi national de badminton vétérans au CSC Les Cèdres

### > AVRIL

Vendredi 8 et samedi 9

Battle hip-hop «Break your face» saison 5 par le CSC Léo Lagrange, salle Mendès-France

Dimanche 17

Vide-greniers de l'association Les Jardiniers de 8h à 18h aux Jardins familiaux

Mercredi 27

Jeux intergénérationnels de la CSF à partir de 14h15 salle du Cromois

### > MAI

Jeudi 19

Collecte de sang à l'Espace Mendès-France de 15h à 19h30, par le Comité local de la FFDSB

Samedi 21

Méchoui de l'ADIPHAC

Samedi 28 et dimanche 29

Parcours photographique «La nature dans la ville» Parc Henri-Détang, par la section photo du CSCLL. Lecture avec les délivreurs de mots à 15h30 le dimanche.

## TELEGRAMMES



### > « PLACE » AU VÉLO PROMENADE

Une association qui vit est une association qui évolue et reste à l'écoute de ses membres et potentiels membres. Voilà pourquoi l'ASQ Cyclotourisme propose depuis quelques mois une activité supplémentaire : le vélo promenade. À allure réduite et en toute convivialité, partez pédaler en groupe sur des distances limitées à 40 km. Un vélo de type VTC et un casque suffisent. Sorties encadrées le jeudi après-midi à 13h30 ou 14h au départ des terrains de tennis (mercredi et samedi après-midi pour les cyclos «confirmés»).

**Renseignements :**

03 80 46 53 54 / 06 75 52 27 86.

### > BIENVENUE AU LYCÉE AGRICOLE

Vous êtes à la recherche d'une formation dans les domaines de l'environnement, l'agroalimentaire, la vente... ? Samedi 2 avril de 9h à 17h, sur le site de Quetigny, découvrez le lycée agricole Olivier-de-Serre et ses formations CAP, BAC PRO, BTS et Licences professionnelles au cours d'une journée portes ouvertes.

**Renseignements au 03 80 71 80 00.**



### > LA MARCHÉ NORDIQUE, UNE ACTIVITÉ BIENFAISANTE

Les bienfaits de cette activité sont connus depuis quelques années et les adeptes de plus en plus nombreux. Ils sont des hommes et femmes de tous âges et de tous niveaux sportifs, car cette pratique sportive est très accessible et profitable à de nombreux points de vue (rythme cardiaque, respiration, entretien musculaire, coordination). Elle est proposée à Quetigny par le Centre Social et Culturel, à travers une sortie sympathique - en groupe - dans un cadre naturel.

**Renseignements au 03 80 71 91 14.**

### > DES SPORTIFS LOCAUX CONSACRÉS

L'internationale Hélène Receveaux et ses coéquipières de l'ADJ21 sont revenues avec l'argent du championnat de France par équipe seniors. Au Championnat de France juniors de cross-country, Fabien Palcau décroche l'or. Côté boxe, les «seniors» Jonathan Monin (-80kg), Quentin Berthelon (-75kg) et le «cadet» Mathieu Sage (-56kg) sont champions de Bourgogne et Thomas Lavaud (-52kg) devient champion de l'Est benjamin.



*Jumelage-Coopération*

## 30 ans d'actions partagées

Pour célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage coopération avec le Mali, une semaine de festivités et d'animations sera organisée du 6 au 12 juin dans la ville. Un événement placé sous le signe du partage, de l'ouverture aux autres et de la culture ethnique.

**Q**ue de chemin parcouru pour le comité de jumelage-coopération de Quetigny depuis la signature en 1986 d'un partenariat étroit avec la ville malienne de Koulikoro, rejointe 3 ans plus tard par la ville allemande de Bous. Dès lors une dynamique de projets et de soutien à la population malienne était engagée dans les domaines essentiels de la santé et de l'éducation.

### De nombreux projets concrétisés

Avec ses partenaires, le comité de jumelage-coopération œuvre depuis 30 ans en portant des projets de développement au bénéfice des maliens. Ainsi, de nombreuses constructions ont été réalisées (salles de classe, centre de santé communautaires, maternité, bibliothèque, maison du jumelage), des projets ont vu le jour (ramassage des déchets), des soutiens ont été accordés aux micro-projets économiques des femmes maliennes sans oublier les très nombreux échanges ponctuant les relations du jumelage entre les 3 villes (chantier jeunes, partenariat éducatif...). Malgré un contexte difficile, la coopération se poursuit avec la présence d'une délégation quetignoise actuellement à Koulikoro pour coordonner la construction d'une nouvelle maternité.

### Cérémonie officielle, festivités et nouveau rendez-vous culturel

Pour cette semaine de festivités à Quetigny, le comité de jumelage-coopération met les petits plats dans les grands avec l'accueil de délégations maliennes et allemandes et la préparation de nombreuses animations célébrant le jumelage. Ciné débat, conférence, marché d'artisanat africain agrémenté d'animations (ateliers percussions, tresse africaine, conteur...) se conjugueront à la première édition d'un festival de musique ethnique concocté par le service culturel de la Ville. Au programme de ce nouveau rendez-vous s'ouvrant aux cultures du monde et prenant place sur la plaine Mendès-France les samedi 11 et dimanche 12 juin : un concert de Mamani Keïta, célèbre chanteuse malienne et ambassadrice de la modernité musicale africaine (sam. 11 juin / 21h) et plusieurs spectacles (concert, contes...) le dimanche après-midi.

Côté commémoration, les maires des 3 villes jumelées, les ambassadeurs, les bénévoles des 3 comités de jumelage... convient les habitants à assister à la cérémonie officielle qui se tiendra le samedi 11 juin (matin), place centrale Roger-Rémond. A suivre... ✨

## Forum interassociatif le 30 avril

Tous les deux ans à l'initiative des associations locales avec le soutien de la Ville, un temps fort de réflexion et d'échange est organisé pour entretenir la dynamique associative à Quetigny. Ce rendez-vous cher aux associations locales programmé le samedi 30 avril dès 15h, salle Nelson-Mandela prévoit d'aborder des thématiques et problématiques reflétant les préoccupations des bénévoles Quetignois.



La question épineuse du bénévolat sera une nouvelle fois abordée à travers l'engagement durable des bénévoles notamment des jeunes au sein des structures associatives pour mener tout type d'actions. Autre thème important : les financements alternatifs aux financements traditionnels (subventions municipales). Une question centrale à l'heure où le contexte financier des collectivités locales est particulièrement défavorable même si la Municipalité conforte son choix de maintenir son soutien au monde associatif. Les financements participatifs (crowdfunding, kisskissbankbank...) mais aussi le sponsoring et le mécénat seront décryptés et feront l'objet de débats. Plus d'une trentaine d'associations est attendue lors de cet après-midi d'échange qui sera suivi d'un repas partagé.

EN PARTENARIAT AVEC LA MINOTERIE

## Découverte de la forme théâtrale



A travers la compréhension des codes spécifiques à l'écriture de la forme théâtre, de son vocabulaire, de ses variations, et la connaissance de quelques références, les élèves de la classe de CE2 de Madame Naveau ont profité d'une approche de l'univers très varié qu'est le théâtre. Un partenariat de la Ville avec le groupe scolaire de la Fontaine-aux-jardins et la comédienne Elvire Lenciu, de la Minoterie (Pôle de création jeune public et éducation artistique de Dijon), dans le cadre du projet «Valises de livres».

Plus qu'un travail d'apprentissage, en une dizaine d'ateliers les écoliers ont pu à la fois acquérir les clés pour s'ouvrir à la lecture et à l'imaginaire qu'elle suscite, stimuler leur mémoire, tester des techniques du spectacle vivant, jouer avec les interactions et les techniques d'expression du jeu théâtral...

Le 8 janvier, dans une salle de l'école Fontaine-aux-jardins, une drôle de ronde composé d'élèves prend forme, s'interroge, se disperse et se retrouve. Sur les visages, les expressions oscillent entre interrogation, rire et concentration. À travers des jeux et mises en scène, la comédienne amène les enfants à comprendre l'importance de l'expression verbale et non-verbale. Sa finesse. En parallèle du but avoué de motiver leur intérêt pour la lecture et la littérature, nul doute que les petits comédiens ont beaucoup appris sur l'importance de leur expression et de leur façon de passer un message. Depuis cette démarche qui a duré de novembre 2015 à janvier 2016, leurs capacités d'écoute, de compréhension, de créativité s'en sont certainement trouvé changées. ●

THÉÂTRE CLASSIQUE

### par la Cie L'épreuve, Ces Messieurs sérieux



Photo : Muriel Carpentier

L'épreuve, de Marivaux, fait partie des pièces de théâtre comique les plus connues du répertoire français. L'histoire, indémodable, parle d'amour et d'intérêt, celui de l'argent qui peut faire tourner les têtes et briser des cœurs. La Compagnie Ces messieurs sérieux, dirigée par Renaud Diligent, reste fidèle aux codes chers à Marivaux tout en offrant une mise en scène plus contemporaine à cette pièce.

Mardi 29 mars à 20h30 à l'espace Mendès-France - Tarif A. ●

BIBLIOTHÈQUE - ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

## Encore des nouveautés

Toujours attentive aux besoins des habitants de Quetigny, la Ville adapte son programme d'activités et notamment à l'Espace Public Numérique. Après sa réouverture fin 2015, l'EPN a repensé ses animations : Mercredis du web, ateliers pratiques du samedi et Jeudis des vacances se côtoient sur le calendrier de la saison.

Prochainement, vous pourrez acquérir des astuces pour préparer vos vacances sur internet, apprendre à utiliser votre téléphone portable fonctionnant avec Android ou à trier et partager vos photos avec Picasa pendant les ateliers des samedis 26 mars, 9 avril et 7 mai à 10h. Les 8-12 ans sont toujours les bienvenus aux Mercredis qui leurs sont dédiés. Les prochains étant prévus les 27 avril et 25 mai à 14h, avec la particularité de proposer des jeux sur PC et tablettes et des ateliers ludiques (image, son, vidéo). À noter, l'accès gratuit au wi fi et à plusieurs journaux en ligne via les tablettes et liseuses. Le programme complet est disponible directement auprès de la Bibliothèque ou sur [www.quetigny.fr](http://www.quetigny.fr) (plaquette culturelle). **Gratuit** ●



CONCERT ROCK CÈDRES/EMMDA

# De Pink Floyd à Santana

Les élèves chanteurs des 12 classes de formation musicale ainsi que les groupes de Musiques actuelles et de Rock de l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA) se joignent à 2 classes élémentaires de l'école des Cèdres pour ce projet de concert proposé par Catherine Oudot. Cette musicienne intervenante, qui passe 9 heures chaque semaine dans les écoles quetignaises, a réuni tout ce petit monde pour préparer une belle soirée, à laquelle les plus grandes chansons de rock s'inviteront. Pink Floyd, Téléphone et Santana seront de toute évidence de la partie.

Venez écouter ce «best of rock» interprété avec passion et panache par ces jeunes musiciens qui montreront de quoi ils sont capables !

Il n'est pas impossible que survienne l'envie de danser et/ou de fredonner un air connu. ●

**Samedi 30 avril à 20h**

**Espace Mendès-France.**

**Gratuit**

**sur réservation auprès de l'EMMDA : 03 80 71 97 80.**



AUTEURE JEUNESSE

## Une Rencontre...ries avec **Brigitte Smadja**

L'auteure française, prolixe, est à l'origine d'une trentaine de romans reprenant des thèmes qui lui sont chers : amour, amitié et justice.



Photo : L'école des loisirs C Crenel

Des histoires

parfois empreintes de ses diverses expériences de vie, de son enfance en Tunisie, de son départ pour la France à 8 ans et de bien d'autres influences et thématiques propres à l'enfance et à la jeunesse, comme dans «Quand papa était mort» ou «Ne touchez pas aux idoles». Après un temps de rencontre avec des écoliers quetignois, Brigitte Smadja sera disponible pour une séance de dédicace et un échange avec le public (à partir de 6 ans).

À ne pas rater : Un concours organisé par la Bibliothèque vous permettra de tenter votre chance avec à la clé des livres signés de B. Smadja, et de surcroît, dédicacés. ●

**Vendredi 8 avril à 18h**

**à la Bibliothèque.**

**Gratuit sur réservation au 03 80 46 29 29.**

## A l'affiche



🎵 «L'Épreuve» de Marivaux, par la Cie Ces Messieurs sérieux, mardi 29 mars à 20h30 à l'espace Mendès-France.

🎵 Audition «Le piano dans tous ses états», par les élèves de la classe de piano de l'EMMDA, samedi 2 avril à 17h à l'Espace Léo-Ferré.

🎵 Bibli'O comme 3 pommes, animation pour les - de 3 ans et leurs parents, mercredi 6 avril à 10h. à la Bibliothèque municipale.

🎭 Théâtre « Babel » par la Cie SF, dimanche 10 avril à 17h, Théâtre des prairies.

🎵 RDV Famille «Encore plus» par la Cie Toi d'abord, mercredi 13 avril à 15h au Parc du Grand chaignet.

🎵 Répétition publique de la nouvelle création de la Cie Taxi Brousse, le 14 avril à 18h au Théâtre des P-rairies.

🎵 Spectacle musical «Petits peut-on ?» par la Cie Tintinabule, samedi 30 avril à 10h à l'Espace Léo-Ferré.

🎵 Concert jazz « Stella By Starlight » par un jeune quartet de Langres, dimanche 22 mai à 17h, Théâtre des prairies.

## Quetigny en mouvement avec vous !

Rémi Détang a été élu Maire de Quetigny en remplacement de Michel Bachelard. Nous voulons saluer ici l'engagement de Michel Bachelard tout au long de ces années en faveur de tous ses concitoyens. Fidèles aux engagements pris ensemble en 2014, nous allons poursuivre la mise en œuvre du programme municipal.

Plusieurs démarches de concertation sont en cours qui témoignent – une nouvelle fois - de notre volonté d'associer les habitants et les associations à notre travail.

D'abord, dans le domaine de la culture avec l'objectif de définir un nouveau projet culturel qui devra favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre.

Ensuite, la jeunesse. Dans les prochaines semaines, nous allons interroger les jeunes de 11 à 25 ans pour mieux connaître leurs besoins et leurs attentes sur tous les sujets qui les concernent : loisirs, logement, culture, emploi, santé...

En parallèle, le Maire se rendra prochainement dans tous les

quartiers de Quetigny pour aller à la rencontre des Quetignois et échanger sur leur quotidien.

Deux principes guident notre action : coller au plus près au besoin des habitants et garantir la meilleure utilisation de l'argent public. Ainsi, l'enveloppe budgétaire consacrée aux indemnités des adjoints et conseillers délégués a été diminuée. De plus, les indemnités du maire ne représentent que près de la moitié de ce qu'autorise la loi, soit une économie de 70 000€ environ pour la Ville d'ici 2020 !

Une nouvelle fois, l'opposition fait la preuve de son esprit polémique qui ne réussit pas à masquer le vide de leurs propositions pour les Quetignois.

### Les élus de la majorité municipale

## Les efforts pour tous ?

En mars 2014, les habitants de Quetigny, malgré une faible participation, ont élu leur maire pour 6 ans. Le 22 janvier dernier, Michel Bachelard a fait le choix de démissionner de son mandat de maire.

Bien que nous ne partageons ni l'orientation politique, ni les choix pour notre ville, nous tenons à saluer le républicain et l'homme engagé.

Nous regrettons cependant que l'élection du nouveau maire se réalise au sein du conseil municipal et non devant les Quetignois et Quetignaises.

Autre changement de taille, le nouveau maire, déjà vice-président du Grand Dijon, ne fera pas le choix de son prédécesseur de se consacrer à son mandat de maire. Dommage pour Quetigny !

Nouvelle déception lorsque nous avons demandé la diminution du nombre d'adjoints, 8 pour cette mandature (7 adjoints avant 2014) et un coût supplémentaire de plus de 10 000€ par an. Difficile à accepter quand on nous vante régulièrement que le passage en communauté urbaine du Grand Dijon et le transfert de compétence seraient une source d'économie...

Dans le même temps, la majorité vote une nouvelle augmentation de vos impôts !

Les efforts pour tous ?

### Les élus du groupe « Agir pour Quetigny »

## Le Maire a démissionné... Que vive le Maire... !

Les Quetignois ont eu la surprise d'apprendre par la presse que leur Maire avait démissionné une semaine après ses vœux. Nous saluons l'attachement profond de M. BACHELARD à notre ville au sein de laquelle il reste d'ailleurs largement impliqué. Cependant, sa démission « surprise », après moins de deux ans de troisième mandat de Maire, interroge...

A l'évidence, tout indique que cette démission était prévue dès mars 2014 et que son moment a été soigneusement choisi pour passer la main dans les meilleures « conditions » possibles... pour le PS.

C'est bien sûr son droit, mais c'eût été aussi celui des citoyens de QUETIGNY, de ses électeurs comme de son opposition, de connaître, par avance, la règle du jeu : « vous votez pour la liste que je conduis MAIS je vous informe : je n'irai pas au terme de mon mandat ». C'est ce qu'a fait, par exemple, le Maire de CHENOVE.

Point de cela dans notre ville : tout se passe comme si le mandat confié par les électeurs était considéré comme un bien transmissible, et que le maire pouvait « passer la main » à son « dauphin » selon « son bon plaisir » en s'exonérant de tout contrôle citoyen, relevant davantage d'un fonctionnement de type dynastique que d'un réel exercice démocratique.

*La Ville n'est pas le fief de quelque famille, politique ou autre. Elle appartient à tous celles et ceux qui y vivent et y travaillent. Nous formulons pour notre commune le vœu d'une démocratie réelle, où les élections ne sont pas détournées pour asseoir quelque dynastie que ce soit.*

**Pierre Abecassis**  
Conseiller municipal Gauche Alternative





## LE GUICHET UNIOUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville)  
voulue et gérée par notre ville.

**ACCUEIL** : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
22, avenue du Château - Quetigny  
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : [guichet-quetigny@quetigny.fr](mailto:guichet-quetigny@quetigny.fr)

### CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

**Accueil secrétariat** :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h.

**Permanence du  
travailleur social (60 ans et +)** :  
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

### POINT RELAIS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

**Accueil secrétariat** :  
du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h. Présence du PLIE  
(Plan Local pour l'Insertion et  
l'Emploi) uniquement sur pres-  
cription.

**Mission locale** :  
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans  
sortis du système scolaire du lund-  
di au vendredi sur rendez-vous.

## PERMANENCES DES INSTITUTIONS

### CSF Information Consommation

Chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois  
de 9h30 à 11h30.

### CLES 21 (Compter, Lire, Ecrire, Savoir) Lutte contre l'illettrisme

Chaque 4<sup>e</sup> mardi du mois de 9h à  
11h30 (sur rendez-vous).

### Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.  
Mise à jour de carte Vitale possible  
sur borne CPAM. Dépôt courrier dans  
boîte aux lettres relevée les lundi,  
mercredi et vendredi avant 14h (sauf  
jours fériés).

### CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.  
Permanences téléphoniques :  
- lundi de 13h à 14h (Conventions  
collectives des assistants mater-  
nels).  
- vendredi de 13h à 14h (Droits de  
la famille).

### Solidarité femmes

4<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 11h30  
(sur rendez-vous).

### Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous lundi, jeudi  
de 14h30 à 16h30.

### EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs  
d'entreprise et d'association.  
Sur rendez-vous.

### Permanence des avocats

Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois  
de 9h à 12h.  
Uniquement sur rendez-vous.

## LES SERVICES DU CONSEIL GENERAL 03.80.63.27.20

### Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants  
mineurs à charge et personnes  
de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h  
et de 14h à 17h.

### Assistantes sociales Sur rendez-vous.

### Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes  
et celles ayant des enfants  
de moins de 6 ans.

Chaque mardi de 14h à 17h  
sur rendez-vous.

### Permanence Puéricultrice

Chaque jeudi de 14h à 16h30  
sans rendez-vous.

## ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les  
allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

**Borne CAF à Château Services**  
Attestation, suivi du dossier  
et des paiements, simulation  
des droits APL.





## LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



**Jean-Marie Vallet**  
1<sup>er</sup> adjoint délégué au patri-  
moine, aux projets urbains et au  
développement durable.



**Catherine Gozzi**  
2<sup>e</sup> adjointe déléguée  
à la solidarité.



**Moulay Jellal**  
3<sup>e</sup> adjoint délégué à l'action édu-  
cative et au jumelage-coopération.



**Isabelle Pasteur**  
4<sup>e</sup> adjointe déléguée aux  
finances et au développement  
économique



**Najate Haïe**  
5<sup>e</sup> adjointe déléguée à l'action  
culturelle.



**Mario Luchin**  
6<sup>e</sup> adjoint délégué à l'accessibi-  
lité et à la prévention des risques.



**Odile Lours**  
7<sup>e</sup> adjointe déléguée aux sports  
et à la vie associative



**Philippe Schmitt**  
8<sup>e</sup> adjoint délégué au dévelop-  
pement soutenable, à la transi-  
tion écologique et à l'économie  
sociale et solidaire.



**Valentin Gnahourou**  
conseiller municipal délégué  
à l'engagement citoyen et  
à la démocratie participative.



**Patricia Bonneau**  
Conseillère municipale déléguée  
aux affaires scolaires et à la  
petite enfance.



**Saïd Bennis**  
Conseiller municipal délégué au  
contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny  
Permanence des Adjoints  
Place Théodore-Monod  
21800 Quetigny**

### MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :  
LE MEDECIN DE PREMIER  
SECOURS EST VOTRE  
MEDECIN GENERALISTE  
OU UN GENERALISTE DE  
GARDE. LE 15 EST RESERVE  
AUX URGENCES VITALES.**

### Collecte, recyclage DES BOUCHONS POUR LES HANDICAPÉS



Créée en  
2002, l'asso-  
ciation des  
« Bouchons  
pour les han-  
dicapés en Côte-  
d'Or » vient  
en aide aux

personnes handicapées en reversant les bénéfices réalisés par le recyclage et la revente de bouchons plastiques. Le principe de ce cercle vertueux est simple : chaque habitant de l'agglomération est invité à conserver et déposer les bouchons plastiques de leurs bouteilles en PET (polyéthylène téréphthalate) dans les nombreux points de collecte : déchetterie, Château Services et Carrefour pour Quetigny. L'association se charge de les trier et de les revendre

aux recycleurs qui leur donnent une seconde vie sous forme de palettes plastiques, d'équipements automobiles, de matériel de jardinerie... L'argent ainsi récolté par l'association sert à acheter du matériel pour les collectivités ou associations de Côte-d'Or qui apportent une aide aux personnes handicapées (livres pour enfants non-voyants, vélos hand bike, lit médicalisés, ordinateur vocal...). Plus d'info sur [www.bouchons21.fr](http://www.bouchons21.fr). Contact : J.Leclerc au 03.80.46.10.24

### Demandeurs d'emploi GÉNÉRALISATION DE L'INSCRIPTION EN LIGNE

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, tous les nouveaux chômeurs doivent demander leur inscription sur les listes des demandeurs d'emploi par



**pôle emploi**

le biais du site web de pôle emploi. A noter que la Côte-d'Or est concernée par cette procédure d'inscription par internet depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. Plus d'infos sur [Pôle.emploi.fr](http://Pôle.emploi.fr)

### POURQUOI PASSER A LA TNT HAUTE DEFINITION ?

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire du 4 au 5 avril 2016. Ce changement de norme de télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. N'attendez pas et vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur. Par exemple, si vous recevez la télé par l'antenne râteau, faites un test simple pour savoir si elle est compatible TNT HD. Si le logo Arte HD n'apparaît pas sur les chaînes 7 ou 57, vous devez vous équiper sans attendre d'un adaptateur TNT HD pour éviter les ruptures de stocks. Plus d'infos sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr).





## HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin  
☎ 03.80.71.03.13.

**Horaires d'hiver  
du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril**  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 18h. Le samedi de 9h  
à 13h, le dimanche de 9h à 12h.



**La déchetterie est ouverte  
7 jours sur 7.** (sauf le 1<sup>er</sup> janvier,  
1<sup>er</sup> mai et 25 décembre) Elle est  
réservée aux particuliers. **Son  
accès est gratuit.** Un agent vous  
accueille, contrôle les apports et  
vous oriente sur le site.

**A la déchetterie, JE DÉPOSE :**  
déchets verts, papiers cartons  
pliés, verre d'emballage (bou-  
teilles, pots, bocaux), ferraille,  
pneumatiques, textiles, bois,  
plastique, déchets d'équipements  
électriques et électroniques,  
ampoules basse consom-  
mation, huile moteur, filtre à huile,  
déchets diffus spécifiques (acides,  
solvants, vernis...), huiles de fri-  
ture, huiles de vidange, batteries  
de véhicule léger, incinérables tout  
venant, gravats / inertes, plaques  
de plâtre

**Mais JE NE DÉPOSE PAS :**  
ordures ménagères, déchets  
d'activités industrielles, artisa-  
nales et commerciales, déchets  
putrescibles (sauf déchets verts),  
amiante, déchets explosifs et  
radioactifs, bouteilles de gaz,  
extincteurs, déchets anatomiques  
et infectieux, médicaments.



### HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod  
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h à 17h30  
le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : [mairie@quetigny.fr](mailto:mairie@quetigny.fr)

### Accueil de Loisirs des Cèdres Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi  
et vendredi de 9h à 11h et de 15h à  
17h30, le mercredi de 9h à 11h et  
de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à  
17h30. (fermé le jeudi matin)

☎ 03.80.46.24.52

### Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à  
18h30, mercredi de 13h30 à 18h30,  
jeudi de 16h30 à 18h30, ven-  
dredi de 15h30 à 19h, samedi de  
10h à 16h30. Modification d'horaires  
pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

### Château Services

Accueil du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.00

### Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à  
16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

### Multi accueil petite enfance

2 ans ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au ven-  
dredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi  
de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

### Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à  
17h45, mercredi de 13h30 à 17h15,  
mardi, jeudi et vendredi  
de 14h à 17h30.

☎ 03.80.71.97.80.

### Service Jeunesse et Citoyenneté

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

### Point Relais Maison de l'Emploi et de la Formation

Ouverture du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h ☎

03.80.48.41.10

### Police Municipale

Accueil secrétariat  
du lundi au vendredi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h30. ☎ 03.80.48.28.40

### Relais

#### Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à  
18h30, les lundi, mardi, mercredi,  
vendredi sur rendez-vous

☎ 03.80.46.70.76

### Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au  
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à  
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

### Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au ven-  
dredi de 11h à 12h et de 13h30 à  
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

### Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à  
12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.20

### Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au ven-  
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

## URGENCES

**SAMU: 15**  
**Pompiers: 18**  
**Police: 17**

### Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts  
du lundi au samedi de 8h à 12h et de  
14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h  
et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

### SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.

# Multi-accueil Maria-Montessori

## Portes-ouvertes

- Chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois -

Les parents  
et leurs enfants de moins de 4 ans  
peuvent profiter  
d'une porte-ouverte\*  
chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois,  
de 9h à 11h30



### \*Parents,

vous êtes les bienvenus sur ce temps  
de rencontre convivial, ludique :  
Petits et grands feront  
connaissances avec les  
professionnelles.

Lors de cette matinée et autour  
d'un café, venez découvrir la  
structure et en savoir plus sur son  
fonctionnement !

### Renseignements :

Multi-accueil Maria-Montessori  
1, rue du Midi 21800 Quetigny  
☎ 03 80 46 24 47

VILLE DE  
**Quetigny**